

Message du Président

Chers membres de l'Assemblée,
Chers invités, chers sœurs et frères,
Chers amis,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour statuer sur une proposition concernant la bénédiction des couples mariés de même sexe, plus de 5 ans après l'Assemblée de juin 2014 qui, n'ayant pas pu prendre de décision à ce sujet, avait sagement recommandé un moratoire d'au moins 3 ans avant un réexamen de la question.

Pour autant, nous ne sommes pas restés les bras croisés dans l'intervalle, puisqu'en 2017, année des 500 ans de la Réformation, nous avons travaillé sur l'autorité des Écritures et en 2018 sur la thématique « Couples, familles, parentalités », questions centrales pour notre sujet du jour : comment comprendre le "sola scriptura" dont se revendiquent aussi bien ceux qui sont opposés que ceux qui sont favorables à la bénédiction ? Comment témoigner de l'Évangile auprès des couples dont nous bénissons le mariage, et dont près de la moitié se terminent par un divorce et beaucoup de souffrances ? Comment accompagner les enfants qui vivent des situations de plus en plus fréquentes de familles décomposées et recomposées ? Notre sujet d'aujourd'hui n'est qu'une petite partie de ces vastes enjeux de société, ce qui invite à le resituer à sa juste place. Mais pour autant, il soulève de nombreuses questions symboliques et théologiques, qui ont été abondamment étudiées et travaillées, dans l'UEPAL et ailleurs, depuis une quinzaine d'années.

La volonté du Conseil, qui vous propose aujourd'hui le texte dont nous allons discuter, est d'insister sur l'esprit de communion dans lequel nous voulons avancer sur cette question. Je souhaite donc vraiment, avec le Conseil, que cette Assemblée puisse débattre de manière sereine, dans le respect des opinions dont nous savons qu'elles ne sont pas unanimes, avec la conviction que nous pouvons rester unis sur l'essentiel, qui est notre foi dans le Christ vivant, tout en étant en désaccord sur des points éthiques ou politiques, voire théologiques. La situation d'aujourd'hui est très différente de celle de 2014, non seulement parce que du temps a passé, mais parce que le Conseil vient au-devant de vous avec une proposition, ce qui n'était pas le cas en 2014. C'est pourquoi le Conseil n'a pas jugé utile de vous proposer un vote avec une majorité des 2/3 comme en 2014, car il s'agit de se prononcer sur un texte et une option précise, mais il vous proposera un vote à bulletin secret pour respecter au mieux l'intime conviction de chacune et chacun.

1. La bénédiction des couples mariés de même sexe : une étape sur un long chemin

*« Et voici, ce même jour, deux disciples allaient à un village nommé Emmaüs, éloigné de Jérusalem de soixante stades et ils s'entretenaient de tout ce qui s'était passé. [...] Jésus leur dit : De quoi vous entretenez-vous en marchant, pour que vous soyez tout tristes ? »
Luc 24, 13 et 17*

J'ai rappelé dans mon propos liminaire que sur la question sensible de la bénédiction des couples mariés de même sexe nous sommes en chemin depuis de nombreuses années, et ce chemin, quelle que soit la décision que nous allons prendre aujourd'hui, ne s'arrêtera pas le 16 novembre 2019. L'Église vit dans un contexte de profondes mutations sociales, morales et religieuses, et ces mutations, à moins de nous enfermer dans une tour d'ivoire ou dans le déni, nous interpellent et mettent nos convictions et nos pratiques en question. Ces tensions traversent toutes les Églises, y compris celles dont la réputation est d'être plus conservatrices, qui sont loin d'être unanimes sur les questions de société. Elles mettent à mal la communion entre Églises d'une même famille confessionnelle, entre celles du nord et du sud, et entre celles de l'est et de l'ouest, différentes dans leurs cultures, leur histoire et leurs sensibilités théologiques.

Ces interrogations et ces tensions ne sont pas nouvelles, et elles existent depuis les origines de l'Église : fallait-il ou non imposer la circoncision aux nouveaux convertis non juifs ? Pouvait-on manger du porc ou des viandes sacrifiées aux idoles ? Des réponses furent discutées et tranchées, quelquefois par des compromis, toujours en se référant à l'esprit du Christ. La Fédération Luthérienne Mondiale, confrontée en son sein à de telles tensions, sur les questions liées à l'homosexualité mais aussi à l'ordination des femmes, a proposé une méthodologie appelée « processus d'Emmaüs ». Partant du célèbre récit des disciples d'Emmaüs dans l'Évangile de Luc, elle propose d'en faire une clé de lecture de nos débats contemporains : notre désarroi sur certains sujets difficiles est semblable à celui des deux disciples qui, choqués, quittent Jérusalem après la mort de Jésus. Que penser, que dire, que faire, alors que celui qui incarnait toutes leurs espérances n'est

plus ? Peut-être que notre compréhension traditionnelle de l'Église et de la foi est profondément remise en question par l'évolution de notre monde, et que, comme les disciples d'Emmaüs, nous n'y comprenons quelquefois plus grand-chose. Mais l'essentiel est de poursuivre le dialogue et le questionnement, comme le font les deux disciples.

Si cette volonté de dialogue dépasse la tentation de jeter l'éponge ou de se replier sur les certitudes du passé, alors il y a place pour qu'un tiers extérieur vienne cheminer avec nous et prendre part au dialogue. Ce tiers, le Christ qui ne dit pas son nom, ne vient pas apporter des réponses toutes faites à nos questions, il en pose d'autres, et à travers ce dialogue, il permet aux disciples désespérés d'avancer dans la compréhension de ce qui est en train de se passer. Pour autant, ils ne le reconnaissent pas aux arguments bibliques qu'il avance, mais bien dans l'hospitalité offerte et la fraction du pain lors du repas partagé. C'est une invitation à nous laisser interroger par le Christ sur les questions qui nous troublent et à rester en dialogue avec nos sœurs et frères au-delà de nos questions et des réponses balbutiantes que nous leur donnons, sur le fondement de la communion donnée en Christ.

Le récit de l'Église naissante est d'ailleurs celui d'une communauté qui se construit à travers tâtonnements et compromis, sur la base de l'événement central de la mort et de la résurrection du Christ. Ainsi, la consommation de porc, qui était en horreur aux juifs, devient-elle possible après la vision de Pierre : « Pierre vit le ciel ouvert, et un objet semblable à une grande nappe attachée par les quatre coins, qui descendait et s'abaissait vers la terre, et où se trouvaient tous les quadrupèdes et les reptiles de la terre et les oiseaux du ciel. Et une voix lui dit : Lève-toi, Pierre, tue et mange. Mais Pierre dit : Non, Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé de souillé ni d'impur ». Actes 10,13 « Tue et mange ! ». On a sans doute du mal à imaginer la révolution que cela représentait pour des chrétiens élevés dans le judaïsme, qui connaissaient les prescriptions de Lévitique 11, déclarant impurs ou abominables le lièvre, le porc, et les poissons sans écailles ou nageoires. Et pourtant cette révolution s'est faite sous l'inspiration de l'Esprit Saint. La question est alors de savoir si la clôture du Canon biblique autorise ou non de nouvelles lectures des Écritures, sous l'inspiration de ce même Esprit. La réponse de la Réforme protestante est évidemment oui, en particulier parce que des questions nouvelles, ne touchant pas aux fondements de la foi chrétienne, peuvent se poser. Des questions dont on n'avait pas la moindre idée à l'époque où le Nouveau Testament a été rédigé, que la tradition postérieure a mise en place, ou que l'évolution scientifique, technique ou sociétale pose à nouveaux frais : ainsi de l'autorité du Pape, du célibat des prêtres ou de l'ordination des femmes. Mais aussi - sourions un peu - du caractère licite de l'éclairage urbain de Londres, que certains chrétiens contestaient dans les années 1825 parce qu'il remettait en cause, selon eux, la loi naturelle de la création et la séparation entre jour et nuit. L'histoire est authentique.

Dans la déclaration que nous avons adoptée au Liebfrauenberg le 26 juin 2017 au sujet de l'« autorité de la Bible, une parole à interpréter », nous affirmions (je cite) :

- « - le caractère fondamental du lien qui unit les croyants dans l'Église du Christ ;
- la richesse des approches interprétatives pour la vitalité de l'Église : aucune lecture des Écritures ne peut se considérer comme seule légitime, exhaustive ou définitive ;
- la nécessité de confronter humblement en Église et entre Églises nos théologies, nos convictions éthiques, nos choix ecclésiaux à la Parole qui s'offre dans l'Écriture »

C'est donc sur la base de ce qui nous unit en Christ, sur la conviction qu'aucune lecture des Écritures ne saurait prétendre être seule légitime et définitive, et sur un chemin de dialogue humble et respectueux de la diversité des convictions, que nous pourrions avancer.

Il est vain selon moi d'opposer une lecture normative des Écritures qui y chercherait des enseignements moraux intangibles à une lecture relativiste qui n'y trouverait que ce qui vient confirmer la compréhension moderne du monde et de la société. Le critère qui doit nous guider n'est ni celui d'être "moderne" ou dans l'air du temps, ni d'être "conservateurs" comme les religions ont la réputation et quelquefois l'injonction de l'être. Le souci qui doit nous guider aujourd'hui est celui du discernement, dans la prière et l'écoute de l'Esprit Saint, sur une question sensible, qui touche nos affects profonds.

Il ne s'agit pas non plus de tourner le dos à une tradition théologique de plus de deux millénaires, qui affirme que l'être humain a été créé par Dieu homme et femme, avec une différenciation sexuée qui est une donnée biologique incontestable. Israël et plus tard l'Église ont compris cette différenciation sexuée comme l'image d'une altérité féconde, entre Dieu et l'être humain, et entre partenaires du couple. La Réforme a repris cette tradition théologique en la renforçant même, puisqu'elle a refusé de faire du célibat un état méritoire pour valoriser le mariage. Nous devons respecter et honorer cette lecture de la Bible et cette tradition, tout en reconnaissant que cette réalité de l'hétérosexualité souffre des exceptions dont on serait bien en peine d'expliquer les causes, sauf à renoncer à la part de mystère inhérent à la vie sexuelle de tout individu.

Les personnes dont les orientations sexuelles ne correspondent pas à celles de la majorité, devraient-elles être exclues de toute bénédiction ? Je ne le pense pas. La proposition que vous fait aujourd'hui le Conseil

est sage, elle laissera le temps à chaque paroisse et à chaque pasteur de réfléchir encore et de poursuivre le « chemin d'Emmaüs » pour un positionnement apaisé, quelle qu'en soit l'orientation.

En ce qui concerne l'enjeu œcuménique de notre proposition, il convient de rappeler que la quasi-totalité des Églises protestantes d'Europe de l'Ouest ont adopté, quelquefois depuis fort longtemps, des positions analogues, laissant la liberté de décision aux paroisses ou aux pasteurs. Que d'autres Églises défendent d'autres positions, c'est leur droit et cela ne nous empêche pas de chercher à partager avec elles le même « chemin d'Emmaüs ». Souvenons-nous aussi qu'aujourd'hui-même le diocèse de Strasbourg de l'Église catholique réunit une « Assemblée synodale » qui siège au Munsterhof sur la question des abus sexuels. Cette situation réinterroge aussi profondément, pour notre Église sœur, sa conception du ministère du prêtre et de sa relation avec des personnes vulnérables, les enfants mais aussi les femmes, conception qu'elle pensait peut-être définitivement réglée.

Quoi qu'il en soit, il ne faudrait pas que nous nous laissions ébranler par des publications de presse, dont on connaît l'appétence pour ce qui fait vendre, quelquefois au détriment de ce qui fait vivre. Je regrette que les DNA n'aient pas vraiment compris la démarche de l'UEPAL qui essaye d'apaiser le débat sur la bénédiction des couples de même sexe en le remettant à sa juste place. La page qui est parue a malheureusement contribué à raviver une polémique qui n'a pas lieu d'être. Cela nous renvoie sans doute aux limites de notre propre capacité à communiquer, mais doit en tous cas nous inviter à garder la "tête froide" devant la vieille règle du scoop : « Un chien qui mord un évêque, c'est banal. Un évêque qui mord un chien, c'est une information ».

2. La journée des acteurs de l'UEPAL : une belle expérience réussie

*« Heureux les humbles de cœur, car le royaume des cieux est à eux ! »
Matthieu 5,3*

Je voudrais revenir un court instant sur la radieuse journée du samedi 26 octobre dernier, sur le thème « Accueillir les dons de Dieu, oser des paris audacieux ». Nous avons pu constater une belle capacité de mobilisation de nos membres, puisque sur les 5 000 acteurs potentiellement identifiés (pasteurs et aumôniers, prédicateurs laïcs et catéchètes, chefs de chœur et choristes, organistes et musiciens, sacristains et secrétaires, conseillers presbytéraux et animateurs de jeunesse, diacres et visiteurs, ...) environ 1 600 ont participé à la journée d'une manière ou d'une autre. Cette journée ne va pas faire disparaître par enchantement les défis quotidiens auxquels sont confrontés nos paroisses, mais elle aura fait percevoir à toutes et à tous que l'Église, et l'annonce de l'Évangile qui est sa seule raison d'être, sont une aventure collective. Si la foi est un engagement personnel à la suite du Christ, celle-ci ne peut se vivre de manière solitaire. Ainsi, être « croyant et pas pratiquant » comme on l'entend souvent dire, en particulier par des protestants, est une illusion, car la foi a besoin de se nourrir de la rencontre des autres, du partage de la parole et des sacrements, du dialogue et de l'interpellation réciproque. La foi a besoin de la communion en Église. Et l'Église est d'abord écoute et accueil du don de Dieu, joie du partage avant d'être action, engagement et militance. L'Église n'est pas une association ou une ONG qui réunirait des personnes de bonne volonté partageant les mêmes objectifs. Elle est d'abord réponse à un appel du Christ, « Venez et voyez ! », et envoi en mission : « Allez ! », en réponse joyeuse au don de Dieu

C'est tout cela que nous avons vécu le 26 octobre : nous avons été appelés à la joie de la rencontre et du partage en UEPAL, et nous avons été envoyés pour reprendre avec courage et enthousiasme nos engagements quotidiens et nos projets d'avenir. Je pense que ce pari-là, nous l'avons réussi, à en juger par les très nombreux échos positifs qu'a reçus cette journée. Je voudrais renouveler ma gratitude à toutes celles et ceux qui se sont fait le cadeau réciproque de leur présence, et plus particulièrement à celles et ceux qui ont rendu cette rencontre possible, les paroisses et pasteurs de Strasbourg-centre, le comité de pilotage, et en particulier les pasteurs Alain Spielwey et Marc Seiwert, qui sont à l'origine du projet et l'ont porté de bout en bout avec une conviction inoxydable !

3. Le contexte social et politique : un climat pesant

*« Maintenant donc, trois choses demeurent :
la foi, l'espérance et l'amour. Mais la plus grande, c'est l'amour »
1 Corinthiens 13:13*

Les mois et les années passent, et peu nombreuses sont les informations qui portent à la sérénité et à l'espoir. Lorsque le plus puissant des pays développés se retire des accords de Paris, lorsque les tensions au Proche-Orient sont sans cesse au bord de la déflagration, lorsque des dirigeants de plusieurs grandes nations confondent les relations internationales avec leurs caprices du moment, lorsque la Chine achète et contrôle une part grandissante de la planète, lorsque les inégalités sociales atteignent des écarts sans précédent, lorsque notre propre pays échoue à vivre une laïcité apaisée et s'appête à revivre une de ces périodes de grèves dont il a le secret, alors oui, il y a peu de raisons d'être optimiste.

Les chrétiens n'ont pas de leçons à donner dans tous ces domaines. Tout au plus peuvent-ils s'engager comme citoyens au service du bien commun et témoigner de leur espérance. Notre témoignage et notre espérance de chrétiens luthéro-réformés sont fondés sur notre conviction que la vie bonne est d'abord grâce, don gratuit de Dieu, qu'elle se reçoit avant de se conquérir. C'est parce que la création nous est donnée que nous devons la respecter, c'est parce que les biens dont nous disposons nous sont confiés que nous devons veiller à leur partage équitable, c'est parce que la liberté de penser et de croire fait partie de la dignité de toute créature enfant de Dieu que nous devons la défendre comme un bien inestimable.

Mais il y a un autre trésor dont nous avons à témoigner, c'est celui de notre diversité réconciliée, c'est celui de la conviction que ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise. La Réforme du XVIème siècle a suscité bien des divisions, des excommunications et des conflits, mais en se référant toujours à nouveau à la Parole de Dieu attestée par les Écritures, c'est-à-dire non à elle-même, à ses propres institutions ou doctrines, elle a été capable de dépasser ces divisions, ou tout au moins à les relativiser et à cheminer vers la communion donnée en Dieu. La levée des excommunications de la Concorde de Leuenberg de 1973, la Déclaration commune sur la justification par la foi de 1999, dont nous fêtons cette année les 20 ans, la réconciliation entre luthériens et mennonites scellée au niveau mondial à Stuttgart en 2010, toutes ces avancées sont autant de "chemins d'Emmaüs" dont les fruits sont issus de la volonté de chercher ce qui unit avant de mettre le doigt sur ce qui divise.

Le consensus diversifié ou la diversité réconciliée sont ainsi des méthodes précieuses pour la vie de l'Église et le témoignage chrétien, mais pourraient aussi inspirer la vie politique de notre pays ou de notre continent : l'héritage du judéo-christianisme, de l'humanisme et des Lumières pourrait ainsi inspirer nos dirigeants dans la recherche du bien commun, sur le fondement des valeurs inestimables que cet héritage nous a léguées : justice, paix, respect de la dignité de toute personne humaine, démocratie et liberté. En octobre dernier, la communion des Églises protestantes en Europe (CEPE) a voulu encourager symboliquement ce genre de démarche en réunissant son Conseil en Angleterre, à Cambridge, en pleine crise du Brexit, et en adoptant une déclaration dont je cite un court extrait : « Trente ans après la chute du mur de Berlin et la fin des régimes communistes d'Europe centrale et orientale, le Conseil rappelle que le rideau de fer a profondément divisé le continent. En 1973, l'année où les Églises protestantes ont déclaré entre elles la pleine communion ecclésiale après des siècles de séparation, les relations entre l'Est et l'Ouest étaient rares et lointaines. Ayant mûri ensemble durant près de 50 ans de communion, aux côtés de nos frères et sœurs d'autres traditions chrétiennes, nous résistons à la montée de la haine et des divisions au sein et entre les nations et les sociétés. C'est la mission de l'Église du Christ de faire rayonner son Évangile et, en son nom, de s'efforcer de vivre en paix et en liberté sur ce continent. Ce faisant, nous témoignons de la réalité de ce que l'unité dans la diversité reste possible ».

Témoigner de ce que l'unité dans la diversité est possible, voilà la tâche qui nous revient dans un monde instable et de plus en plus dangereux. Témoigner de ce que l'unité dans la diversité est possible, tel est aussi l'enjeu de notre débat d'aujourd'hui sur la bénédiction des couples mariés de même sexe. Je conclus mon propos avec la citation en exergue de la déclaration de la CEPE : « Maintenant donc, trois choses demeurent : la foi, l'espérance et l'amour. Mais la plus grande, c'est l'amour » (1 Corinthiens 13:13).

Christian Albecker